

Le projet de fusion est toujours perçu avec une certaine réticence

► **Le budget 2013 de la commune fusionnée de Val Terbi**, basé sur une quotité de 2,1, a été présenté, avant-hier soir à Mervelier, pendant plus de 3 heures à la population du haut du val Terbi.

► **Si la majorité de la soixantaine de personnes présentes** est restée silencieuse, plusieurs citoyens sont intervenus pour dire leurs craintes face à la fusion proposée.

► **La perte d'autonomie, la division programmée du val Terbi** et la représentation des villages dans la commune fusionnée sont autant d'éléments d'inquiétude des opposants. Ils refusent de signer un chèque en blanc au Conseil communal de la commune fusionnée.

«Si le val Terbi refuse? Vous devez vous y attendre. Que se passera-t-il?» Claude-Alain Chapatte, conseiller communal à Vicques et membre du



Le projet de fusion de communes est toujours accueilli avec une certaine réserve dans le haut du val Terbi, comme l'a bien démontré la séance d'information avant-hier soir à Mervelier.

ARCHIVES ROGER MEIER

Comité de fusion, n'avait pas fini de présenter le budget 2013 de la commune fusionnée que déjà un opposant à la fusion se faisait entendre.

«Pour que la fusion puisse se concrétiser, il faudra qu'au moins quatre des sept communes concernées l'acceptent ou que trois communes, dont

au minimum une grande, le décide», lui a alors expliqué Suzanne Maître, maire de Vicques et présidente du comité de fusion.

«En voulant aller trop vite, on va se casser la figure et diviser le val Terbi!» a alors poursuivi un citoyen de Courchaipoix, partageant les doutes

d'autres participants qui ont remis sur le tapis une série de craintes, déjà évoquées lors des premières séances d'information de ce printemps.

Une vision globale nécessaire

«Ce ne sera pas la guerre si trois ou quatre communes fu-

sionnent et si les autres restent seules», a assuré Suzanne Maître, avant de poursuivre: «C'était notre devoir de développer ce projet de fusion pour avoir une vision globale sur l'ensemble du val Terbi. Si nous ne l'avions pas fait, on nous l'aurait reproché dans 15 ans!»

«On ne pourra plus rien faire dans les villages, car nous n'aurons pas de majorité et vous aurez toujours raison en bas!» l'a ensuite interpellé un citoyen, en pensant au poids de Courroux et Vicques dans la future commune fusionnée.

«C'est faire un mauvais procès aux futures autorités communes», lui a rétorqué Claude-Alain Chapatte qui a présenté de manière très détaillée le budget 2013 de la commune fusionnée et ses différentes taxes.

Non au chèque en blanc

Comme, les trois premières années, ce budget est équilibré grâce à la contribution de fusion versée par l'Etat, plusieurs intervenants se sont inquiétés de savoir ce qu'il se passera ensuite. «Nous avons bon espoir que le Conseil communal de val Terbi réalisera ses économies d'échelle les

premières années et bénéficiera de l'arrivée de nouveaux contribuables dans les zones à bâtir et les locatifs projetés à Vicques et Courroux», a répondu Claude-Alain Chapatte.

«Lorsque vous répondez à nos questions en disant que c'est le premier conseil communal de la commune fusionnée qui décidera, vous me faites peur. Nous allons perdre notre droit de vote et vous nous demandez de signer un chèque en blanc», est alors intervenu un participant qui, tout en étant favorable à la collaboration entre les communes, estime que le processus de fusion est trop rapide.

Prochaine séance le 3 novembre à Vicques

Reste à savoir maintenant quel sera l'avis des habitants du bas du val Terbi qui participeront à une même soirée d'information consacrée à la présentation du budget 2013 de la commune fusionnée le 3 novembre, à 19 h 30, à la salle communale de Vicques.

Une séance sera encore organisée en janvier dans chaque commune, avant le vote prévu le 5 février prochain.

THIERRY BÉDAT

www.fusionvalterbi.ch